

Comment les animations, sorties, spectacles proposés par l'école sont-ils financés ?

L'école est gratuite mais toutes les activités proposées par les enseignants (sorties, spectacles, trajets bus, ...) au cours de l'année ont un coût. Celui-ci est supporté pour partie par la coopérative scolaire, pour partie par la mairie ou bien encore par l'A.P.E.B.B.. Sans ce financement, certains projets ne verraient tout simplement pas le jour.

Quelques exemples :

- Le spectacle de Noël en décembre 2014 : 800 €
- Participation à la journée Poney : 460 €
- Participation au séjour à Aulot : 4445 €
- etc...

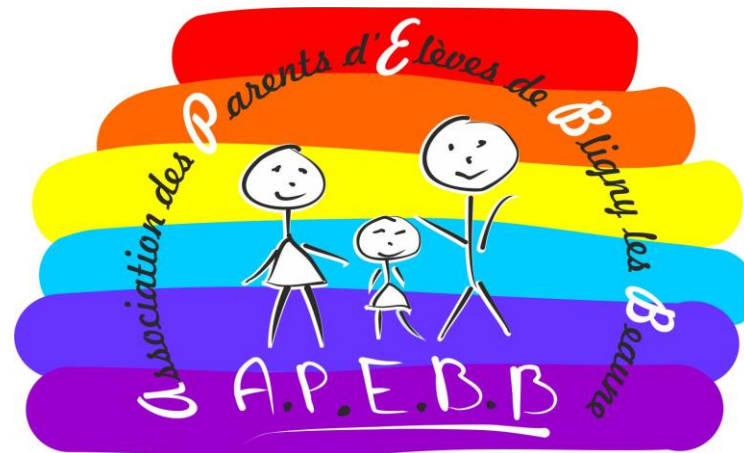
Budget alloué aux écoles pour cette année 2015-2016

	Ensemble Maternelle / Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
Nombre d'élèves 2014 / 2015	113	47	66
Reliquat budget 2014 / 2015		3 249,18 €	950,94 €
Répartition au prorata du nbre d'élèves (solde en banque - reli- quats)	6 276,52 €	2 610,59 €	3 665,93 €
Budget pour Année 2015 / 2016		5859,77 €	4616,87 €

CETTE ANNEE ENCORE :

Pour communiquer encore plus facilement avec vous, nous avons mis en place une adresse de courrier électronique. : lesamisdelecole.apebb@gmail.com
N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse !

L'APEBB se met également à la page avec l'ouverture de son compte
FACEBOOK : Ecole APEBB
Devenons amis !



"Les Amis de l'Ecole"



Qu'est-ce que l'A.P.E.B.B. « Les amis de l'école »?

Le Bureau de l'Association



Véronique SORLIN
Présidente



Adeline HENRIOT
Vice-Présidente



Sophie RIA
Secrétaire



Laure COMEAU
Secrétaire-adjointe



Hélène COHEN
Trésorière



Carine PAIN
Trésorière-adjointe



Marina LECRIVAIN



Pierre-Jean MARCHAL



Alexandre SAUVAGEOT



Marie VIGREUX



Elodie WALLE



Béatrice DEVEVEY



Juliette COSTE



Aurore ROYER



Bénédicte FARGUES



Virginie AURIOL



Côme DEVEVEY

C'est une association dont le but est de procurer des loisirs et des activités à caractère éducatif aux enfants fréquentant les classes de la commune.

Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées tout au long de l'année.

L'argent récolté permet de participer au financement des multiples projets des écoles.

Toutes les familles peuvent adhérer et ainsi bénéficier de cet avantage, moyennant le règlement de la cotisation d'adhésion annuelle à l'association (voir coupon joint).

Lors de chaque animation proposée par les enseignants, le montant pris en charge par l'A.P.E.B.B. sera demandé aux familles ne souhaitant pas adhérer à l'association.

Comment fonctionne l'A.P.E.B.B. ?

L'association vit grâce à l'engagement bénévole de quelques parents. **Néanmoins, chacun peut, même de façon très ponctuelle, apporter son concours** lors des différentes manifestations organisées. N'hésitez pas à vous faire connaître.

L'A.P.E.B.B. en quelques chiffres :

L'an dernier, l'association a financé à hauteur de **8 790 €** les projets des écoles.

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'association met à disposition des écoles maternelle et élémentaire un budget se montant à : **10 476,64 €**.